

CROATIE

Amnesty International veut obtenir du président Franjo Tudjman l'assurance que les réfugiés en provenance de Velika Kladusa ne seront pas rapatriés contre leur gré

Index AI: EUR 64/04/95

Amnesty International est préoccupée par le sort des quelque 30 000 réfugiés venant du district de Velika Kladusa, en Bosnie-Herzégovine, et qui, depuis le 8 août, se trouvent sous le contrôle de l'armée croate près de Vojnic, en Croatie.

Dans une lettre envoyée à Franjo Tudjman, président de la République de Croatie, l'Organisation a exprimé sa crainte de voir ces personnes, si le gouvernement croate les contraint à retourner en Bosnie, subir des violations de leurs droits fondamentaux : détention arbitraire, torture et mauvais traitements.

« On ne peut exclure le risque d'actes de représailles, sachant que parmi ces réfugiés se trouvent des combattants qui ont lutté aux côtés des forces de Fikret Abdić, et sont donc considérés comme des traîtres par le gouvernement bosniaque, a déclaré l'Organisation. Ceux qui craignent d'être victimes de violations des droits de l'homme en cas de retour dans leur région d'origine doivent pouvoir bénéficier de la possibilité de demander asile en Croatie ».

En tant que partie à la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés (1951), la Croatie est tenue de ne pas forcer une personne à retourner dans un pays où elle risque d'être victime de graves violations des droits de l'homme.

Amnesty International s'est également déclarée préoccupée par les informations selon lesquelles des hommes auraient été enlevés du camp proche de Vojnic par des soldats de l'armée bosniaque. On ignore l'endroit où ils se trouvent et le sort qui leur a été réservé.

L'Organisation demande à Franjo Tudjman de veiller à ce que ni les soldats ni les policiers bosniaques n'aient accès aux réfugiés tant que ces derniers se trouvent sur le sol croate l